



Cambriolage/ mon entreprise me demande de payer une franchise!!

Par **lys**, le **17/01/2012** à **19:44**

Bonjour,

je me suis fait cambrioler le véhicule de mon entreprise le week end dernier chez moi..j'ai fait tout le nécessaire avec la gendarmerie ..mais mon entreprise me demande 1500€ de franchise car je suis pour eux responsable...est ce normal??? pas trop envie de payer pour un voleur...merci

Par **alterego**, le **18/01/2012** à **18:59**

Bonjour

A quel titre disposiez-vous de ce véhicule et était-il stationné régulièrement devant chez vous ?

Si il s'agit d'un véhicule de fonction ou d'un véhicule prêté, il était sous votre responsabilité.

La garantie pour le vol est acquise, l'assureur indemnise l'entreprise déduction faite de la franchise, qui est en droit d'en demander le remboursement au salarié.

Sans connaître le contrat, le montant de la franchise me semble excessif.

Cordialement

Par **chaber**, le **19/01/2012** à **06:54**

Bonjour

Pour la Cour de cassation, le principe est clair : « la responsabilité pécuniaire d'un salarié à l'égard de son employeur ne peut résulter que de sa faute lourde (6 mai 2009)

Il faut que l'employeur apporte la preuve d'une faute lourde et ce n'est pas gagné d'avance.

Ce principe s'appuie sur l'article L1331-2 du code du travail selon lequel « les amendes ou autres sanctions pécuniaires sont interdites